



BULLETIN INSCRIPTION VILLAGES—SAISON 2022-2023

ASSOCIATION SPORTIVE « LE GYMNASTE COTTERÉZIEN »

Votre Village : Ambleny , Vez , Villers-Hélon



Première inscription

Renouvellement

Villers-Hélon : Un minimum de 15 inscrits au 15 novembre 2022 pour le maintien des cours !

1 : Vos coordonnées

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal et ville :	
Téléphone :	
Date de naissance* (Obligatoire):	
Adresse mail * (Obligatoire et en majuscules) :@.....	

2 : Documents à fournir

Questionnaire de santé ou certificat médical si vous avez coché « OUI » au questionnaire de santé	<input type="checkbox"/>
Photo (Pour votre badge 22-23)	<input type="checkbox"/>

3 : Adhésion 2022-2023

ACTIVITES GYM VILLAGES	110 € (Licence 25,50 € incluse)	<input type="checkbox"/>
-------------------------------	--	--------------------------

4 : Choix des options

ADHESION PISCINE ET/OU ACTI'MARCHE OFFERTE SI L'ADHESION GYM EST SOUSCRITE !		
Pass Gym Villages—Villers :	+ 55 €	<input type="checkbox"/>
Carte 10 séances Acti 'Marche	+ 50 €	<input type="checkbox"/>
Carte 10 séances Aquagym	+ 55 €	<input type="checkbox"/>
Carte 10 séances Aquabike	+ 75 €	<input type="checkbox"/>
Assurance IAC Sport	+ 10 €	<input type="checkbox"/>
Frais de gestion coupons Sports ANCV	+ 3,50 €	<input type="checkbox"/>

Attention: A défaut de présentation du questionnaire de santé ou du certificat médical dans un délai de 3 mois après votre inscription, le Club dégage sa responsabilité pour tout incident qui pourrait intervenir!

5 : Règlement

Chèque* A l'ordre du Gymnaste Cotterézien	Espèces	Coupon Sports ANCV
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Désirez-vous une attestation ? (Pour une prise en charge par votre CE, mutuelle, etc.) : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Total (Adhésion 2022-2023 + options) :€		

Je déclare, par la présente, souhaiter devenir adhérent(e) de l'association « **Le Gymnaste Cotterézien** ». Je reconnais avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts ainsi que du règlement intérieur. Je prends note de mes droits et devoirs en tant que membre de l'association et accepte de verser la cotisation d'un montant de ----- euros demandée en contrepartie de l'adhésion. Fait à, le / /

Signature du membre (précédé de la mention "Lu et approuvé")

BULLETIN INSCRIPTION VILLAGES—SAISON 2022-2023



ASSOCIATION SPORTIVE « LE GYMNASTE COTTERÉZIEN »

Votre Village : Ambleny ☐, Vez ☐, Villers-Hélon ☐

1^{ère} inscription ☐

Renouvellement ☐

IMPORTANT ! Merci de prendre connaissance des informations suivantes :

La couleur « **Blanche** » de votre nouveau badge est associée à la saison sportive 2022-2023.

La loi visant à démocratiser le sport en France du 2 mars 2022 renvoie aux fédérations sportives la possibilité de rendre obligatoire la présentation d'un certificat médical lors de la prise d'une licence sportive.

Le Comité Directeur, sur proposition de la commission médicale de la FFEPGV, a ainsi supprimé l'obligation de présenter un certificat médical au profit d'un questionnaire de santé.

FIN DU

CERTIFICAT MEDICAL

A compter du 1er septembre 2022, tous les licenciés devront remplir un questionnaire de santé et attester auprès du club que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, ils sont tenus de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport, de moins de 6 mois.

Le questionnaire de santé est à compléter par les nouveaux licenciés et par ceux qui renouvellent leur licence.

DROIT A L'IMAGE

J'autorise / Je n'autorise pas (*rayez la mention inutile*) l'association "Le Gymnaste Cotterézien" à utiliser les photographies sur lesquelles je suis susceptible d'apparaître pour leur mise en ligne sur le site Internet de l'association [www.http://gymnastique-villers-cotterets.e-monsite.com/](http://gymnastique-villers-cotterets.e-monsite.com/) et sur la page Facebook du Club.

RGPD

Conformément au règlement européen sur la protection des données, vous avez un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles. Pour faire valoir ce droit, merci d'adresser un e-mail à l'association à l'adresse suivante : gymvillers02@yahoo.fr ou un courrier à l'adresse de l'association.

REGLEMENTATION

SANITAIRE

Dans le cas d'une dégradation du contexte sanitaire limitant les activités des associations sportives, l'association « Le Gymnaste Cotterézien » organisera son activité dans le strict respect des décrets et consignes du moment et aucun remboursement de l'adhésion ne sera effectué.

COORDONNEES DE VOTRE ASSOCIATION SPORTIVE

Siège social : 83 B, rue du Général Leclerc—02600 VILLERS-COTTERETS

Adresse mail : gymvillers02@yahoo.fr

Téléphone: 06.82.94.37.74